



**Aux présidents et secrétaires généraux
d'Udogec/ Urogec**

Pour information :

**Aux administrateurs Fnogec,
Aux directeurs diocésains,
Aux permanents des Udogec et Urogec
Aux chefs d'établissement**

Paris, le 2 juillet 2019

Objet : challenge Cube.S

Madame, Monsieur,

Dans un contexte où la transition énergétique est prioritaire et les budgets contraints, le parc éducatif représente un potentiel considérable d'économies d'énergie. Avec le nouveau cadre législatif qui détermine des obligations d'économies d'énergie de -40% à 2030 (loi ELAN), ces enjeux deviennent prioritaires.

Le défi est de taille car il s'agit d'inscrire les bâtiments dans une stratégie énergétique globale, reposant non seulement sur des travaux de rénovation énergétique, mais aussi et en premier lieu sur toutes les actions dites « à faible investissement » à savoir le réglage des installations techniques ou encore les actions avec les occupants. Dans les bâtiments scolaires dont vous assurez la gestion, cela passe nécessairement par des actions concrètes portées par la communauté éducative et le projet d'établissement.

Tel est le principe du défi lancé aux collèges et lycées par le challenge Cube.S (Climat, Usage des Bâtiments d'Enseignement Scolaire).

Ce challenge est porté par l'Institut français pour la performance du bâtiment (IFPEB) et le centre d'études et d'expertise publique Cerema. Il est soutenu par François de Rugy, Ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire et Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Ils ont ensemble donné le top départ du Challenge le 21 février 2019 dernier dans un collège lauréat à Conflans-Sainte-Honorine. Outre sa présence lors du lancement officiel, Jean-Michel Blanquer a témoigné plus avant son soutien en plaçant le challenge CUBE.S sous son haut patronage.

Ce qui est proposé, c'est de créer, ensemble, un cadre pour les économies d'énergie et de CO₂ dans les collèges et lycées, dans une ambiance de challenge. Cube.S permet de suivre précisément les économies réalisées et voir rapidement de l'impact, sur les consommations énergétiques, des bons usages mis en place avec les occupants ou des actions réalisées sur l'exploitation et la maintenance des installations. L'approche ludique des économies d'énergie proposé par ce challenge se fera en lien avec les programmes pédagogiques des élèves.

Mieux connaître le fonctionnement et le potentiel des installations existantes ainsi que les comportements des occupants permet également de préparer la suite de la transition énergétique, par une meilleure planification de travaux.

Les résultats obtenus sont significatifs : une moyenne de 12% d'économies d'énergie sur un an sans travaux pour les 670 bâtiments ayant participé à CUBE 2020 (concours ouvert aux bâtiments tertiaires à l'origine du challenge scolaire qui existe depuis 5 ans). Pour les établissements du second degré candidats, cela représente une économie d'énergie de 10 % par an, soit 5 à 15 000 € par an par collège ou lycée.

Pour déployer le challenge, le dispositif est pris en charge par le programme de certificats d'économies d'énergie (CEE), permettant ainsi aux gestionnaires d'établissements scolaires et aux établissements scolaires eux-mêmes, de bénéficier de prestations de formation, d'animation et de réunions collectives pour le renforcement de leur action pédagogique et d'éducation.

Ces prestations d'assistance représentent jusqu'à 16 000 €HT par établissement et sont entièrement prises en charge.

Cube.S est un cadre pour créer une action collective comprise, portée, identifiable et communicable par l'équipe éducative, les personnels techniques, les élèves, leurs parents, les bénévoles Ogec, les élus locaux, etc.

Les efforts d'établissements seront récompensés lors d'une remise des prix nationale mais nous créerons aussi, ensemble, opportunément, une remise des prix dans votre unité régionale.

Vous trouverez toutes les informations détaillées du dispositif en pièce jointe en annexe.

Depuis la publication de l'encyclique du pape François sur l'écologie 'Laudato Si', les initiatives se multiplient dans les établissements catholiques pour prendre soin de notre « maison commune ». Se lancer dans ce concours peut être une façon ludique de mettre les questions de transition énergétique au cœur des actions des établissements scolaires et de sensibiliser la communauté éducative aux réductions des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effets de serre qui sont inéluctables pour préserver notre bien commun.

Dans l'espérance d'un accueil positif de cette proposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



Laurent MOREL

Président de l'IFPEB



Alain LAFLORENTIE

Administrateur de la Fnogec,
Président du GtIs

cee@cube-s.org

Cerema : Siège social : Cité des Mobilités - 25, avenue François Mitterrand - CS 92 803 - F-69674 Bron Cedex - Tél : +33 (0)4 72 14 30 30
Établissement public – Siret : 130 018 310 00313 - TVA Intracommunautaire : FR 94 130018310 - www.cerema.fr

IFPEB : 16 rue de Budapest, Paris 75009. Tél : +33 1 46 47 64 30. www.ifpeb.fr

Fnogec : 277 rue Saint-Jacques 75005 Paris. Tél : + 33 1 53 73 74 40. www.fnogec.org